



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
/ Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE DORDOGNE**



FINANCES PUBLIQUES

**PROCÈS-VERBAL
du COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL
du 14 septembre 2023
(2ème convocation suite à vote défavorable unanime)**

Le Comité Social d'Administration Local (CSAL) de la DDFiP de la Dordogne s'est réuni en présentiel en deuxième convocation le 14 septembre 2023 à 13 h 30 au bâtiment A de la cité administrative, sous la présidence de Didier BIANCHINI, dans la formation suivante :

I. – REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Didier BIANCHINI : Directeur Départemental des Finances Publiques de la Dordogne, Président.

David DESHAYES-SURCIN : Administrateur des Finances Publiques Adjoint, Pôle Moyens et Stratégie

Brendan GUYOMARC'H : Inspecteur principal des Finances Publiques

II. – REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Titulaires :

Nicolas AUFRERE, Solidaires Finances Publiques

Nathalie SUBRENAT, Solidaires Finances Publiques

David DURAND, Solidaires Finances Publiques

Olivier DARRIN, CGT Finances Publiques

Isabelle FARNIER, CGT Finances Publiques

Christine DUVAL, UNSA DGFIP

Suppléant(e)s avec voix délibérative :

Kevin PICHARDIE, FO Finances Publiques

Cathy HEBRANT, FO Finances Publiques

Suppléant(e)s sans voix délibérative :

Stéphane BRELY, Solidaires Finances Publiques

Valérie FOUCHET-ROLLAND, Solidaires Finances Publiques

Franck SCOUARNEC, UNSA DGFIP

Nomination du secrétaire et du secrétaire de séance :

Le secrétariat administratif est assuré par David DESHAYES-SURCIN,
Christine DUVAL est nommée secrétaire adjointe.

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL

RELEVÉ DES DÉBATS

Réunion du 14 septembre 2023

QUESTION INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR :

Ponts naturels 2024

Didier BIANCHINI remercie les représentants du personnel d'avoir accepté la tenue de ce deuxième CSAL l'après-midi.

Il précise que le CSAL est réuni en deuxième convocation suite au vote unanime le matin-même des représentants du personnel contre la proposition de la Direction de ne retenir que le vendredi 16 août 2024 comme pont naturel.

Didier BIANCHINI propose de retenir également le vendredi 10 mai sauf pour les SIP, compte tenu de la nécessité de préserver l'accueil téléphonique pendant la campagne IR.

Les représentants du personnel expriment leur désaccord à cette nouvelle proposition estimant qu'elle remet en cause l'égalité de traitement entre les services. Les agents des SIP vont avoir le sentiment d'être méprisés en dépit des efforts qu'ils ont fournis dans le cadre de la campagne d'accueil GMBI.

Compte tenu des débats déjà intervenus le matin sur ce sujet, Didier BIANCHINI soumet la proposition au vote.

Pour : 0

Contre : 3 (Solidaires) 2 (CGT) 1 (UNSA) 2 (FO)

Abstention : 0

Au vu du vote unanime défavorable, Didier BIANCHINI décide de suivre l'avis exprimé par les représentants du personnel en accordant le pont naturel du 10 mai à l'ensemble des agents du département, quel que soit leur service d'affectation.

En l'absence d'autres observations, le Président clôt la séance.

Fait à Périgueux, le 15 septembre 2023

Le Secrétaire administratif,


David DESHAYES-SURCIN

La Secrétaire adjointe,


Christine DUVAL

Le Président,


Didier BIANCHINI